

Rougegout'Info

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNALE



Parole d'un élu après quelques mois !

Oui...A 75 ans il est encore possible de partir à la découverte d'un univers jusque-là inconnu, sans aller sur Mars...mais en restant dans sa commune d'origine et de cœur : ROUGEGOUTTE !

Je vais de découverte en découverte lors des réunions de travail, constatant avec respect l'investissement du Maire et des adjoints, ainsi que celui de l'équipe des élus de la majorité sur la multiplicité des sujets à traiter. Le tout avec dynamisme, foi, bonne humeur, écoute, envie d'avancer sagement et prudemment.

Cependant, des commentaires, demandes d'explications, critiques, propositions...,- bien que parfois pertinentes et pas toujours infondées, - font perdre beaucoup de temps, d'énergie et « plombent » l'ambiance des réunions.

Succéder à M. Guy MICLO n'est pas une mission facile. Ce sont des habitudes et des réflexes accumulés pendant plusieurs décennies qu'il faut comprendre, décortiquer, analyser, adapter, modifier ... pour ensuite prendre la bonne décision. Sachant que si cela ne convient pas ce sera toujours la faute du Maire ! C'est pourquoi notre Maire Jean KARLE a posé comme principe de travailler en équipe afin d'éviter toute décision hâtive ou pas assez réfléchie.

Par ailleurs, je suis admiratif du travail réalisé déjà par notamment deux nouvelles élues afin de s'assurer individuellement de la santé de nos personnes seniors lors de la période de canicule, - mais également pour identifier toute personne en situation d'isolement ou de handicap pouvant avoir besoin d'une aide, - et dès à présent proposer un calendrier des permanences assurées en Mairie sur ces sujets.

En conclusion, en remerciant déjà M. le Maire de permettre à un élu de s'exprimer dans la revue municipale, j'avoue ne regretter aucunement d'avoir accepté de me joindre à cette belle équipe et de pouvoir ainsi consacrer un peu de mon temps disponible à notre commune.

Dominique TROUILLAT



Le Comité des Fêtes de Rougegoutte vous informe que la
fête champêtre aura lieu à la Zone de Loisirs
Samedi 15 août 2026 à partir de 17h00

Notre équipe forte de compétences et d'expertise dans le domaine social a souhaité comme le prévoyait notre programme travailler sur une permanence vue comme un lieu d'écoute et d'information.

Parole de nos élues Clarisse B et Elisa B :

Projet de mise en place d'une permanence d'accueil social

Nous avons pensé cette permanence comme possibilité d'un lieu d'écoute, d'information, d'orientation et d'entraide à destination des Rougegouttoises et des Rougegouttois rencontrant des difficultés sociales, ayant besoin de conseil et de guidance.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche de solidarité, de prévention et de lutte contre l'isolement. Elle vise notamment à renforcer le lien social et à offrir un premier niveau d'écoute et d'accompagnement aux personnes qui en ont besoin, qu'il s'agisse de personnes âgées, de personnes isolées, de personnes en situation de handicap ou de toutes personnes rencontrant ponctuellement des difficultés.

Cette permanence, effective à compter du mois de septembre aura pour vocation :

- D'accueillir les habitants dans un cadre bienveillant et confidentiel ;
- D'offrir un espace d'écoute et de dialogue ;
- D'informer les personnes sur leurs droits et sur les dispositifs/associations existants ;
- D'orienter les habitants vers les services ou associations compétents ;
- Repérer les situations de fragilité ou d'isolement ;
- Maintenir un lien avec les personnes les plus vulnérables ;

Nous avons déjà répertorié les différentes structures et associations de secteur vers qui nous pouvons orienter les personnes (Espace Solidarité Départementale, restos du cœur, croix rouge, services d'aide à domicile, structures d'accompagnement spécialisées, professionnels de santé...).

Au-delà de ces permanences mensuelles, nous pouvons prendre contact avec les personnes ne pouvant se déplacer (personnes âgées, isolées, à mobilité réduite...) par le biais de visites à domicile, d'appels téléphoniques afin d'évaluer leurs besoins et assurer autant que possible une veille sociale.

La fréquence des appels ou des visites sera déterminée en fonction des demandes et des besoins des personnes accompagnées.

Pour conclure, cette permanence constitue une première étape vers la mise en place d'une action sociale de proximité à l'échelle communale. Après une phase d'expérimentation, un bilan pourra être réalisé afin d'évaluer la fréquentation des permanences, les besoins des habitants et les éventuelles évolutions à envisager. L'objectif est de faire de cette permanence un espace d'écoute, d'entraide et de solidarité au sein de notre village.



ROUGEOUTTE

Permanence d'accueil social

UN LIEU D'ÉCOUTE, D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'ENTRAIDE
à destination de toutes et tous



 Nous sommes là pour vous accompagner en toute confidentialité, avec bienveillance et sans jugement.



POUR QUI ?

Pour tous les habitants de Rougegoutte rencontrant des difficultés sociales, administratives, financières ou personnelles.
Personnes âgées, isolées, familles, jeunes...
N'hésitez pas à venir nous rencontrer !



POUR QUOI ?

- ✓ Vous écouter, vous informer sur vos droits et les aides existantes
- ✓ Vous orienter vers les services et associations compétents
- ✓ Vous accompagner dans vos démarches
- ✓ Rompre l'isolement et maintenir le lien social



AU-DELÀ DES PERMANENCES

Nous pouvons prendre contact avec les personnes ne pouvant se déplacer (appels téléphoniques, visites à domicile) afin d'évaluer leurs besoins et assurer autant que possible une veille sociale.
Le maintien du lien avec les plus vulnérables est au cœur de notre engagement.



PROCHAINES PERMANENCES UN SAMEDI PAR MOIS

de 13h à 15h

- Samedi 12 septembre 2026
- Samedi 17 octobre 2026
- Samedi 21 novembre 2026



OÙ ?

À LA MAIRIE DE ROUGEOUTTE



*Ensemble, restons solidaires.
À l'écoute aujourd'hui, présents demain.*

Ce service est proposé par la commune de Rougegoutte





ROUGEOUTTE

3^{ème} MARCHÉ des PRODUCTEURS LOCAUX

DU LOCAL, DU BON, DU VRAI !



SAMEDI 29 AOÛT 2026



17H À 21H EN SEMI-NOCTURNE



MAIRIE/ECOLE



NOMBREUX STANDS TENUS PAR LES PRODUCTEURS LOCAUX



Présence de Food Trucks



Ambiance conviviale



Soutenez le local !



ORGANISÉ PAR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES

vélosmoothie



LOCAL ET FIERS DE L'ÊTRE !

Cellule de veille canicule

Suite à la mise en place d'une vigilance rouge canicule, ce n'est pas moins d'une trentaine de personnes qui ont été contacté par téléphone dans la semaine du 22 au 28 juin dernier. Notre choix s'est porté vers les personnes de plus de 70 ans vivant seule. Si les personnes ne répondaient pas dans un premier temps, un message était laissé si cela était possible et un nouvel appel était passé. Un grand merci aux personnes pour leur accueil chaleureux !

Si en tant qu'habitant vous souhaitez faire partie de notre liste des personnes à contacter, n'hésitez pas à le faire savoir en contactant la mairie.

Conseil Municipal des Jeunes

Samedi 13 juin, une réunion du Conseil municipal des jeunes (CMJ) a rassemblé anciens et nouveaux membres. Au total, onze enfants âgés de 7 à 12 ans étaient présents, accompagnés de cinq élus du Conseil. Cette nouvelle équipe a pu se présenter et échanger autour d'un thème particulier : le mariage civil, son déroulement et ses symboles officiels. Les jeunes ont posé des questions et partagé leurs représentations du mariage.

Ils ont ensuite eu l'opportunité d'assister, le jour même, à une cérémonie célébrée par M. le Maire et son adjointe, Mme Bleicher. Un grand merci à Zoé et Léo, les mariés, d'avoir permis cette belle découverte aux jeunes ! Dans un second temps, nous avons invité les jeunes à exprimer leurs idées pour la Commune.

Parmi leurs propositions : " un stand du CMJ à la prochaine brocante, l'installation d'un banc à l'arrêt de bus, la création d'un city-stade et d'une aire de jeux, l'organisation d'une course à pied et d'une grande marche, la décoration des pots de fleurs, l'aide aux dames de la Commune pour planter et arroser les fleurs, ainsi qu'un nouveau voyage à Paris".

Ce fut un moment très chaleureux. Les jeunes se sont montrés curieux, désireux d'apprendre et volontaires pour s'impliquer pleinement dans la vie de leur village.

Rendez-vous le 29 août pour la troisième édition du marché des producteurs locaux, organisée par l'équipe du CMJ !



Subventions aux associations

Il a été attribué 16932 € aux différentes associations de la commune, ce qui représente 3% du budget communal.

Sécurité

🔥 Vigilance Canicule & Risque d'Incendie: Les fortes chaleurs augmentent le risque d'incendie. Merci de respecter les consignes de prudence (éviter tout feu en extérieur, ne pas jeter de mégots, limiter l'usage d'outils pouvant produire des étincelles...) et de signaler immédiatement toute fumée ou départ de feu.

🔒 Tentatives de Cambriolage: Plusieurs tentatives ont été relevées ces derniers jours. Restez vigilants, sécurisez vos accès et signalez tout comportement suspect à la mairie ou à la gendarmerie. Cette dernière accentue sa surveillance sur la commune.

🚗 Contrôles de Vitesse: Des contrôles de vitesse sont menés depuis début juin dans une première phase de prévention. Ils se poursuivront tout l'été afin de renforcer la sécurité de tous sur l'ensemble de la commune.

Rappel des règles de l'entretien des zones privées limitrophes aux espaces publics

La commune rappelle que les propriétaires doivent entretenir leurs haies, arbres et végétations bordant l'espace public, conformément aux articles **R.116-2 du Code de la voirie routière** et **L.2212-2 du CGCT**. Les plantations ne doivent pas empiéter sur trottoirs ou chaussées, ni gêner la visibilité. Les haies doivent être taillées à la limite de propriété, et les branches maintenues à **2,20m au-dessus des trottoirs et 4,50m au-dessus de la chaussée**. L'entretien régulier contribue à la sécurité et au bon cadre de vie du village.

Pass Sport & Culture de la CCSV

Le pass sport & culture mis en place par la Communauté de Communes des Vosges du Sud sera disponible au Secrétariat de Mairie à partir du lundi 24 août.

Le montant du pass est de 30 € par enfant pour une activité sportive ou culturelle.

Disponible en Mairie à partir du lundi 24 août.

Carte avantages jeunes

Comme les années précédentes, la Commune offre aux jeunes âgés de 6 à 25 ans la Carte avantages jeunes.

Pour en bénéficier, rendez-vous au Centre socioculturel de Giromagny muni d'une photo d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Une permanence aura lieu également en Mairie, le **mercredi 16 septembre de 14 h à 17 h**.

Place à l'opposition

Rougegouttoises et Rougegouttois,
Après lecture du premier bulletin d'informations où monsieur le Maire n'hésite pas à affirmer que nous faisons de «la contestation permanente», de «l'opposition systématique et non constructive», que nous «perturbons la tranquillité des travaux municipaux et entravons le bon fonctionnement de l'équipe municipale», nous avons hésité à nous exprimer dans le Rougegoutt'info. C'est toujours difficile de se faire accuser, à tort, de tous les maux alors que nous ne sommes que 3 contre 12 !

OUI, nous sommes de l'opposition puisque notre liste n'a pas remporté les élections, et OUI, nous sommes en droit de contester leurs décisions, surtout lorsqu'elles sont non réglementaires, mauvaises ou même simplement contraires aux lignes directrices de notre programme de campagne.

Certes, la majorité d'entre vous a choisi la continuité en plaçant en tête la liste sortante et nous ne pouvons que nous incliner devant cette décision, mais les 43% de personnes ayant voté pour nous ne doivent pas être oubliées et mises de côté ! C'est notre rôle que de siéger, de les représenter, de les défendre !!!!

Quant au pseudo «débat démocratique s'exerçant dans un esprit de respect mutuel», nous veillons, nous, à être respectueux et il s'agirait, déjà, que notre premier magistrat, lui-même, garde son calme et applique ses recommandations.

Pour exemple, lors du conseil du 22 avril, il a tout simplement choisi d'ajourner la séance parce que nous avons déclaré que nous ne participerions pas à l'approbation des comptes et budgets puisque nous n'avions pas reçu les documents relatifs à ce sujet, 12 jours avant, selon l'article L1612-26 du Code Général des Collectivités Territoriales. Nous estimions normal qu'en début de mandat surtout, il faut pouvoir avoir un maximum d'éléments pour se prononcer. Nous avons quand même proposé d'utiliser cette séance comme une «commission de travail budgétaire» ou même voir les autres points à l'ordre du jour. «NON, c'est ma décision».....13 minutes plus tard nous étions dehors !

Quoiqu'il advienne, nous continuerons donc à veiller, n'en déplaise à la majorité, à ce que les textes soient respectés et appliqués, même à Rougegoutte.

Pour revenir à une actualité plus proche de nous, lors du dernier conseil du 1er juillet, nous avons exprimé notre inquiétude quant au Syndicat des Eaux, suite à l'article de presse du 25 juin : il est fait état de 317.000€ d'impayés !? Combinés à retard de paiement de crédits pour 570.000€, cela pourrait devenir très problématique si les bons payeurs sont mis à contribution. Nous demandons donc que nos représentants soient très attentifs lors des prochaines réunions de cette entité !

Nous avons aussi demandé les suites du «dossier rue du commerce». Les imperfections de la route sont à l'étude. Pour le déplacement du poteau d'incendie gênant la passage des poussettes comme des PMR, le premier adjoint l'a confirmé : «trop cher, cela restera en l'état!»..... A vous de juger.

Une bonne nouvelle pour finir ! L'analyse financière réclamée et promise devrait arriver aux alentours du 15 juillet. Nous sommes impatients !

Enfin, si vous avez des questionnements ou des soucis que vous aimeriez voir traiter par le Conseil, n'hésitez pas à nous contacter, par écrit (sous enveloppe cachetée en Mairie ou à notre domicile) ou par mail (patrickperrez20@gmail.com).

Merci à vous, Isabelle, Jean-Luc et Patrick pour Rougegoutte le Renouveau.

Réponse à l'opposition

A noter que ce texte est diffusé dans son intégralité. Nos réponses sont déjà dans les actions que nous menons depuis quelques mois. Le maire et les adjoints se réservent le droit d'y donner toute suite jugée utile.

Par ailleurs, sur le secteur rue de Vescemont / rue des Hauts Champs et rue de l'égalité, la distribution sera reprise par un conseiller de la majorité suite au désengagement d'un conseiller dit de l'opposition.



À RETENIR

dans vos **AGENDAS**

AOÛT

- 15 : Fête champêtre
- 29 : Marché des Producteurs locaux - Mairie
- 29 : Tournoi de Pétanque de l'ASRC

SEPTEMBRE

16 : Permanence carte jeune

Résultat consultation éclairage

La concertation menée auprès des habitants sur l'éclairage public a recueilli 190 réponses sur 480 sollicitations, soit un taux de participation de 39,6%.

Parmi les avis exprimés, 62 foyers se sont prononcés pour un éclairage en continu soit 32,6%, **94 pour une extinction de 23h à 5h soit 49,5%** et 33 pour une extinction de minuit à 3h 30 soit 17,4%.

Une seule réponse s'est révélée indifférente ou nulle. Compte tenu de ces résultats, la municipalité a choisi de conserver le dispositif actuel d'éclairage public.

Info secrétariat de Mairie

Le Secrétariat de Mairie sera fermé du 1er au 16 août.

Du 17 au 22 août : permanence d'élus les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin de 10 h à 12 h.

Réouverture le lundi 24 août 2026.

Mairie de Rougegoutte 16 rue des Ecoles 90200 Rougegoutte



03 84 27 12 67

mairie-rougegoutte@orange.fr

Site : www.rougegoutte.fr